




RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE


*Liberté
Égalité
Fraternité*



LA RÉGION ACADÉMIQUE

Occitanie




**RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

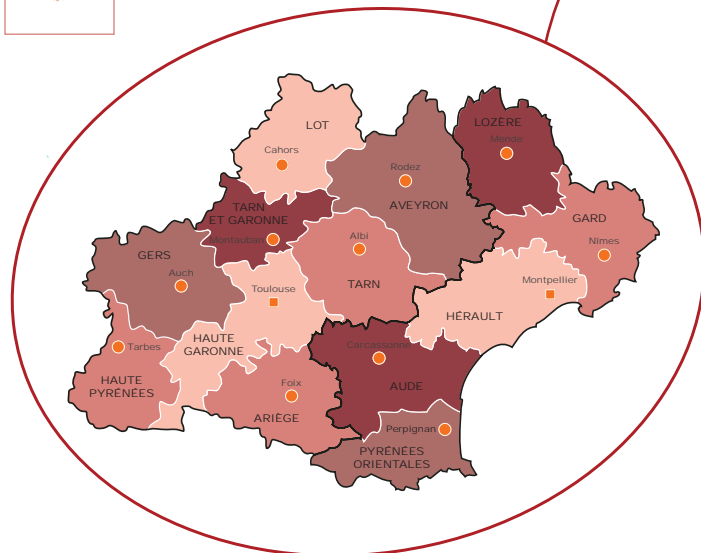
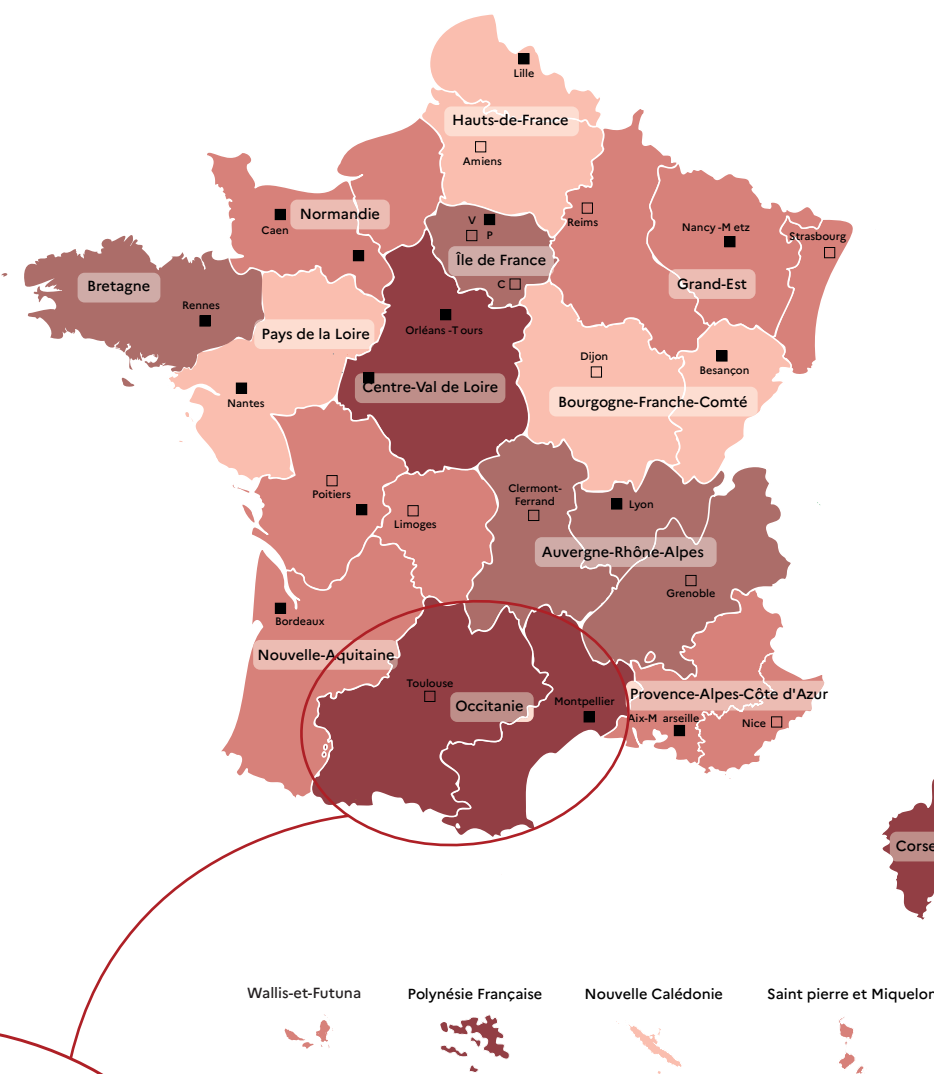
L'ORGANISATION TERRITORIALE

18 Régions académiques répondent au nouveau cadre régional

Cette organisation permet de garantir une cohérence de l'action au niveau régional tout en assurant un pilotage de proximité : la carte des académies et des Directions des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) est conservée pour répondre aux contextes territoriaux, aux attentes des usagers et des partenaires locaux.



- Recteur de région académique
- Recteur de région académique
- C > Créteil
- P > Paris
- V > Versailles



La région académique Occitanie est composée des académies de Montpellier et de Toulouse.

Elle comprend 13 Directions des services départementaux de l'Education nationale.

Les académies sont maintenues dans leur périmètre géographique

Le maintien des académies permet de poursuivre le renforcement des pilotages de proximité de l'enseignement scolaire, notamment par les échelons départementaux et infra-départementaux.

Sur le territoire académique, le recteur d'académie dispose d'un large spectre de compétences (pilotage pédagogique des 1^{er} et 2nd degrés ; structures et moyens des écoles et des établissements scolaires du second degré ; gestion des personnels et GRH de proximité ; affectation, suivi des élèves et vie scolaire ; organisation des examens et concours ; gestion budgétaire et financière des premier et second degrés).

Dans chaque région académique, un Recteur de région académique a été désigné pour garantir l'unité de la parole de l'État

Pour la région Occitanie, les fonctions de Recteur de région académique sont assurées par Sophie Béjean qui est aussi Rectrice de l'académie de Montpellier, Chancelière des universités.

Le Recteur de région académique fixe les orientations stratégiques des politiques de la région académique pour l'ensemble des compétences relevant des ministres chargés de l'Education nationale et de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il organise les modalités de l'action commune des recteurs d'académie et assure la coordination des politiques académiques.

La gouvernance de l'Enseignement supérieur et de la recherche a été renforcée

La rectrice de région académique est également chancelière des universités. Elle est secondée par un Recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation (RD-ESRI).

Il est chargé d'animer la relation au niveau régional avec l'ensemble des acteurs de l'ESRI, notamment les universités et les organismes de recherche de la région académique.



L'ÉQUIPE DE RECTEURS DE LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE

Le pilotage concerté des politiques éducatives mises en œuvre à l'échelle de la région académique Occitanie permet d'en garantir la pleine cohérence sur l'ensemble du territoire, tant dans l'enseignement scolaire, que pour l'Enseignement supérieur et la Recherche.



**Khaled
BOUABDALLAH**

Recteur délégué pour
l'enseignement supérieur,
la recherche et
l'innovation



**Sophie
BÉJEAN**

Rectrice de la région
académique Occitanie,
Rectrice de l'académie de
Montpellier, Chancelière
des universités



**Mostafa
FOURAR**

Recteur de l'académie
de Toulouse

La rectrice de région académique assure la coordination des politiques académiques et exerce des compétences propres dans certains domaines :

- Enseignement supérieur, Recherche et Innovation ;
- Schéma prévisionnel des formations des établissements publics d'enseignement du second degré ;
- Formation professionnelle, initiale et continue, et apprentissage ;
- Information, orientation et lutte contre le décrochage scolaire ;
- Service public du numérique éducatif ;
- Relations européennes, internationales et coopération ;
- Utilisation des fonds européens ;
- Politique immobilière de l'Etat ;
- Politique des achats de l'Etat ;
- Politiques en matière de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, d'engagement civique et de sports ;
- Contribution aux contrats de plan État-Région.

LES SERVICES RÉGIONAUX : UNE ORGANISATION BI-SITE

Dans le cadre des compétences dévolues à la rectrice de la région académique Occitanie, des services régionaux ont été instaurés.



Marc
FIROUD

Secrétaire général de
la région académique
Occitanie

La rectrice de région académique s'appuie sur un **secrétaire général de région académique (SGRA)**. Il a pour mission d'assurer l'administration de la région académique. Il est chargé de concevoir, de mettre en œuvre et d'accompagner l'organisation fonctionnelle et territoriale des services de la région académique (services régionaux et inter-académiques).

Pour ce faire, il pilote l'ensemble des services régionaux et dispose, autant que de besoin, des services académiques et interacadémiques.

Il est responsable des budgets régionaux, coordonne la vie des instances et les liens avec les partenaires de la région académique.

Les directions et services de la région académique Occitanie

L'organisation des services de la région académique est construite sur le principe **d'équilibre territorial** : selon une **logique « bi-site »**, en veillant à assurer une répartition des missions et une présence sur les deux sites de Montpellier et de Toulouse.

Ces services sont placés sous la responsabilité d'un directeur ou d'un chef de service de région académique, secondé par un directeur de région académique délégué ou un adjoint situé sur le site distant.

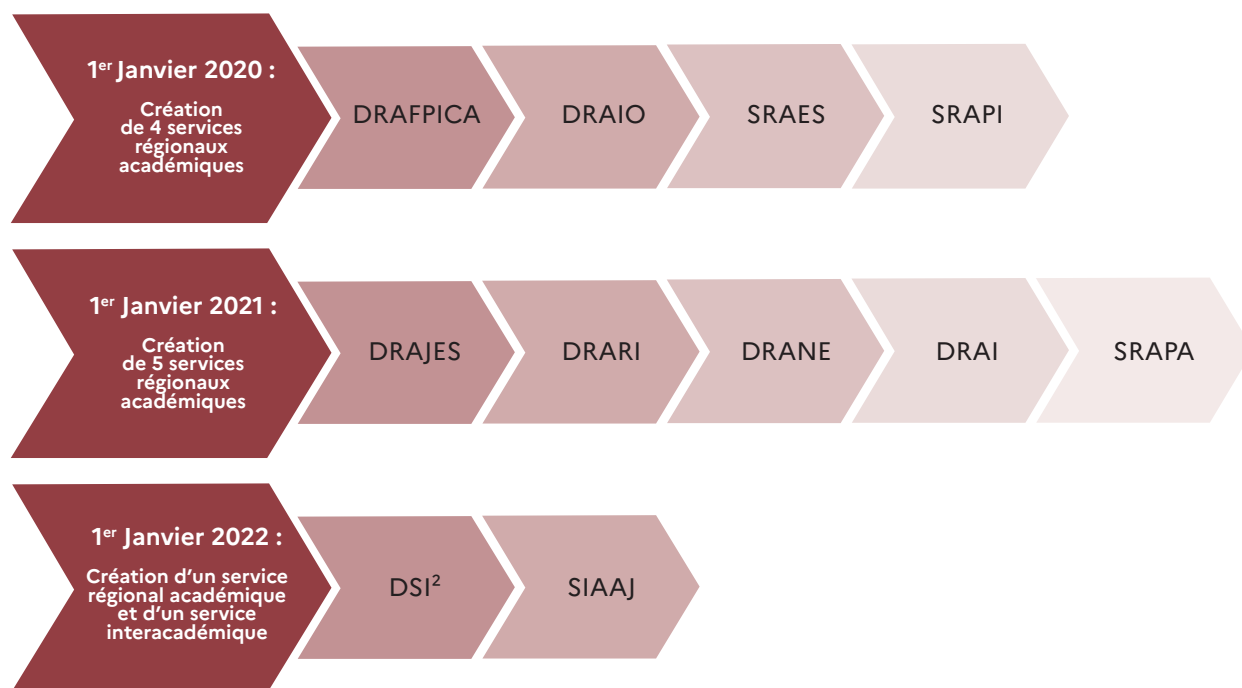
Directions et services régionaux académiques :

- Direction régionale académique à la formation professionnelle initiale, continue et à l'apprentissage (DRAFPICA)
- Direction régionale académique à l'information et l'orientation (DRAIO)
- Service régional académique de l'enseignement supérieur (SRAES)
- Service régional académique de la politique immobilière (SRAPI)
- Direction régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)
- Direction régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI)
- Direction régionale académique au numérique pour l'éducation (DRANE)
- Direction régionale académique à l'international (DRAI)
- Service régional académique de la politique des achats (SRAPA)
- Direction régionale académique des systèmes d'information et de l'innovation (DSI²)

Service inter-académique :

- Service inter académique pour les affaires juridiques

chronologie de l'installation des services



LE RÔLE DES RÉGIONS ACADÉMIQUES RENFORCÉ PAR LA RÉFORME DE L'ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ÉTAT

La réforme de l'organisation territoriale de l'État a étendu les compétences de la rectrice de région académique par le transfert de missions, jusqu'alors exercées par le préfet de région, dans les domaines de la jeunesse, de l'engagement et des sports ainsi que ceux de la recherche et de l'innovation.

Le rapprochement entre la Jeunesse et les Sports et l'Éducation nationale consolide **la continuité éducative entre l'école et les activités sportives et de loisirs** hors l'école. Elle permet également de **promouvoir l'engagement de la jeunesse**.

Sous réserve des attributions dévolues au préfet de région et aux préfets de département, la rectrice de la région académique Occitanie prend les décisions dans les matières entrant dans le champ de compétences des ministres chargés de la jeunesse, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports.

Les agents qui exercent les missions de sport, de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative ont intégré les services de la région académique le 1^{er} janvier 2021. Une **Direction de région académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES)** a été créée.

Un Service départemental jeunesse, engagement et sport (SDJES) a également été créé au sein de chacune des 13 Directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) de la région académique Occitanie.

La réforme territoriale permet également une action régionale sur la recherche et l'innovation. La directrice

régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI) est placée, depuis le 1^{er} janvier 2021, sous l'autorité hiérarchique du recteur de région académique et du recteur délégué pour l'ESRI. Elle les conseille dans les domaines de la recherche, de la technologie, de l'innovation et de la culture scientifique, technique et industrielle. Pour accomplir ses missions, elle dispose de collaborateurs réunis au sein de la « direction de région académique à la recherche et à l'innovation ».

Le préfet de région dispose d'une autorité fonctionnelle sur les services de la direction de région académique à la recherche et à l'innovation.

ORGANIGRAMME



RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité



Khaled BOUABDALLAH

Recteur Délégué à l'Enseignement Supérieur, à la Recherche et à l'Innovation

Cabinet du rectorat de région académique

Cédric MICHEL
Directeur de cabinet de la rectrice de région académique
Stéphanie DEVEZE
Directrice de cabinet du recteur délégué ESRI
Nadir ALILI
Directeur de cabinet adjoint
Damien MICHEL
Directeur de cabinet adjoint pour la région académique
Marion REDWITZ
Directrice de la communication

Pôle ESRI

SRAES

Service de Région Académique de l'Enseignement Supérieur

Aline TEISSIER
Responsable du service

SRAES Est
Franck DOMEIZEL
Responsable de site

SRAES Ouest
Pascal BESNIER
Responsable de site

DRARI

Direction de Région Académique à la Recherche et à l'Innovation

Marianne PEYROT
DRARI
Gérard VILAREM
DRARI adjoint
Christelle GUEGAN
DRARI adjointe

Pôle Expertise et support

SRAPA

Service de Région Académique de la Politique des Achats

Emmanuel VASSAL
Responsable du service

PPRAT

Pôle de Pilotage des Ressources et d'Appui à la Transformation

Magali AMOUROUX
Responsable du service

SRAPI

Service de Région Académique de la Politique Immobilière

Philippe PAILLET
Responsable du Service

SRAPI Est
Jean-Pierre DUFOUR
Responsable de site

SRAPI Ouest
Alexis PALMIER
Responsable de site

DSI²

Direction des Systèmes d'Information et de l'Innovation

Hervé MIRABAIL
DSI
N
DSI adjoint Montpellier
Gilles GARROUTY
DSI adjoint Toulouse

Département développements
Sandrine VANHOVE

Département applications
Jean-Denis BELDA

Département relation clients
Anne-Laure CASTEX

Département proximité
N

Département infrastructures et PNCN
Jean-Michel LOPEZ

Département développements produits nationaux
Patrick UNGRIA

Département diffusion
Damien GRANIER

Département homologation
Catherine GELY

COMITÉ DE LIAISON

Marc FIROUD
Secrétaire général de la région académique
Isabelle CHAZAL
Secrétaire générale de l'académie de Montpellier
Vincent DENIS
Secrétaire général de l'académie de Toulouse

COMITÉ DE RÉGION ACADÉMIQUE

Sophie BEJEAN
Rectrice de la région académique
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des Universités
Mostafa FOURAR
Recteur de l'académie de Toulouse
Khaled BOUABDALLAH
Recteur délégué - ESRI
Marc FIROUD
Secrétaire général de la région académique
Isabelle CHAZAL
Secrétaire générale de l'académie de Montpellier
Vincent DENIS
Secrétaire général de l'académie de Toulouse
Philippe PAILLET
Secrétaire général de la région académique adjoint
Cédric Michel
Directeur de cabinet de la rectrice de région académique
Stéphanie DEVEZE
Directrice de cabinet du recteur délégué ESRI
Alexandra LEULIETTE
Directrice de cabinet du recteur de l'académie de Toulouse



Sophie BÉJEAN

Rectrice de la région académique Occitanie,
Rectrice de l'académie de Montpellier,
Chancelière des universités



Mostafa FOURAR

Recteur de l'académie
de Toulouse

SGRA Secrétariat général de région académique

Marc FIROUD SGRA
Philippe PAILLET SGRA adjoint

Chargés de missions

Jemaa BENAYED
Marine HAND OUALI
Patrice PEREZ
Guillaume ARNAUD

Pôle politiques publiques

DRAJES

Direction de région
académique à la jeunesse
à l'engagement et au
sport

Pascal ETIENNE
DRAJES
Sélim KANCAL
DRAJES adjoint

Pôle politiques
sportives
Cyrille PERROCHIA

Pôle Jeunesse,
Engagement, Vie
associative
Nicolas REMOND

Pôle formations,
certifications
Véronique CAZIN

DRAFFICA

Direction de Région
Académique à la
Formation Professionnelle
Initiale et Continue et à
l'Apprentissage

Nicolas MADIOT
DRAFFICA
Mickael DUCHIRON
DRAFFICA adjoint

Département
formation
professionnelle des
adultes
Sylvaine HERNANDEZ

Département
développement des
marchés
Pierre PARAYRE

Département qualité
et labels
Olivier STRUB

Département RH et
juridique
Manuela
FAVREAU-POUESSEL

Département
compétences et
parcours
Chantal VERNETTE
Joël MICAS

Département
formation
professionnelle initiale
Olivier XERRI

Département
formation
professionnelle par
apprentissage
Stéphanie JANSOU

Département
communication
et systèmes
d'information
Anne-Charlotte
COLOMBIE

Département R&D
digitalisation
Stéphane VINCE

Département projets
à subvention
N

DRAIO

Direction de Région
Académique à
l'Information et
l'Orienteation

Régis BEGORRE
DRAIO
Anne VIADIEU
DRAIO Déléguée

Pôle Expertise,
orientation, appui aux
établissements
Adjointes
Odile FABRE
Carole DUPENLOUX

Pôle lutte contre
le décrochage
scolaire, appui aux
établissements
Adjointes
Blandine LOUVRIÉE
Sylvie BÉCO-GLEIZES

Pôle pédagogique de
l'orientation, parcours
et accompagnement
des élèves
Chefs de projet
Dominique FLAISSIER
Sadek MAHDI

DRANE

Direction de région
académique au
Numérique pour
l'Education

Sabrina CALIAROS
DRANE
Guillaume BONZOMS
DRANE délégué

Adjointes
Régis CAZORLA
Ludovic DELORME
Sébastien MÉJEAN
Aurélie JONES
Arnaud MASSELOT

DRAI

Direction de Région
Académique à
l'International

Franck LE CARS
DRAI
Caroline HOURDRY
DRAI adjointe

UNE ACTION RÉGIONALE AU SERVICE DES PERSONNELS ET USAGERS

La mise en place de la région académique Occitanie permet notamment de mutualiser les compétences, de diffuser les bonnes pratiques et dispositifs à l'échelle régionale. Ainsi, depuis l'instauration des premiers services en 2020, cette nouvelle gouvernance a permis des réalisations concrètes visant notamment à mieux outiller les personnels, à offrir aux élèves et familles de nouvelles opportunités d'orientation et de formation ou encore à renforcer l'articulation de l'action dans et hors la classe.

Offrir un Environnement numérique de travail aux écoles de la région académique : le projet ENT-Ecole

Les Environnements numériques de travail (ENT) offrent aux enseignants, élèves et parents un ensemble de services numériques. Très répandus dans les collèges et lycées (avec par exemple « Mon ENT Occitanie » et « eCollège-31 »), les ENT étaient déployés de façon moins homogène dans les écoles.

Depuis 2013, l'académie de Montpellier dispose d'un projet unique intitulé « ENT-Ecole ». Il repose sur un partenariat entre les communes et le rectorat qui permet de proposer l'ENT académique pour chaque école par voie de conventionnement entre la rectrice et les maires. Il était jusqu'à l'été 2023 accessible à 75% des élèves et des écoles de l'académie avec des taux d'usages ayant pu atteindre 2 millions de connexions mensuelles lors des phases de continuité pédagogique à distance liée à la crise sanitaire.

L'académie de Toulouse ne disposait pas d'ENT premier degré unique, mais de plusieurs ENT non harmonisés et déployés à l'échelle de départements, d'agglomérations, de groupements de communes ou de communes.

La mise en place de la région académique a permis de déployer la solution « ENT-Ecole » sur l'ensemble du territoire régional à la rentrée scolaire 2023.

C'est le fruit d'un projet étudié et décidé entre recteurs en Comité régional académique (CoRéA). Il a été porté par la Direction de région académique au numérique pour l'éducation (DRANE) en relation avec la Direction de région académique des systèmes d'information (DSI²), pour les aspects techniques, et le Service de région académique de la politique des achats (SRA-PA) pour la rédaction des marchés.

Cette offre a été construite pour faciliter la continuité des apprentissages et du travail scolaire en classe et hors la classe ce qui répond aux besoins fortement

exprimés lors des états généraux du numérique territorialisés organisés, pendant la crise sanitaire, en septembre et octobre 2020.

L'ENT-école de région académique est aujourd'hui mis à disposition de 55% des écoles de la région.

Cette extension régionale offre ainsi une grande plus-value aux élèves, familles et personnels. Ce futur ENT est vecteur d'équité sociale et territoriale et représente une ambition collective pour faciliter les apprentissages, le lien avec les familles et permettre aux élèves de développer leurs compétences numériques. Il offre également aux enseignants des nouvelles possibilités pédagogiques tout en permettant de travailler ensemble à distance.



Etendre les dispositifs d'égalité des chances



Les Cordées de la réussite font de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances.

Elles ont pour objectif de lutter contre l'autocensure et de susciter l'ambition scolaire des élèves par un continuum d'accompagnement de la classe de 4^e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur. Au lycée, elles s'adressent à toutes les filières : générales, technologiques et professionnelles.

Ce dispositif est déployé dans les établissements des réseaux d'éducation prioritaire, des quartiers prioritaires de la politique de la ville, les cités éducatives mais également des zones rurales et/ou isolées où les ambitions des collégiens et lycéens sont souvent bridées du fait de l'éloignement des métropoles.

Chaque cordée repose sur le partenariat entre :

- une « tête de cordée » qui peut être un établissement d'enseignement supérieur (grandes écoles, universités, IUT) ou un lycée avec des formations post-bac (CPGE ou STS) ;
- des établissements scolaires dits « encordés » (collèges et lycées de la voie générale, technologique ou professionnelle).

Ce partenariat se traduit par un ensemble d'actions d'accompagnement qui aident l'élève à construire son parcours de réussite du collège au lycée et du lycée vers l'enseignement supérieur ou vers l'insertion professionnelle.

Le suivi des élèves concernés repose sur des actions individuelles de tutorat et d'ouverture culturelle (visites de musées ou d'institutions publiques, conférences, etc.). Il s'agit également de leur donner l'expérience de la mobilité par la découverte de lieux et de secteurs professionnels différents de leur environnement familial. Des actions liées à la découverte des métiers veillent à faire évoluer la représentation de telle filière ou profession chez les élèves et en particulier à lutter contre les stéréotypes de genre.

La région académique Occitanie a fortement mis à profit les moyens du Plan de relance et de son volet « #1jeune1solution » pour accroître le nombre de cordées de la réussite. En 2019-2020 on comptait 17 cordées contre 43 en 2022-2023. Ce sont ainsi 268 établissements scolaires qui sont impliqués dans au moins une cordée et plus de 10 700 élèves de la région académique qui en sont bénéficiaires.

Le nouveau cadre offert par la région académique a permis de diffuser les bonnes pratiques et d'accroître le réseau d'acteurs. Ainsi, la Cordée « Dispo », développée par sciences Po Toulouse qui est historiquement déployée sur l'académie de Toulouse, a pu être déployée sur l'ensemble de la région académique. Une convention signée en juin 2021 a permis de développer cette cordée sur la partie Est de l'Occitanie Est. La Cordée Dispo qui comptait 39 établissements encordés en 2019-2020 en compte désormais 50 au plus grand bénéfice des élèves.



Journée DISPOSITIONS de la Cordée DISPO de Sciences po Toulouse - 19 janvier 2023 à l'Université Paul Valéry Montpellier 3

Agir pour une société de l'engagement avec le Service national universel



Proposé aux jeunes de 15 à 17 ans, le Service national universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. De par ses modalités d'organisation et son contenu, il contribue à la transmission d'un socle républicain et au développement de la culture de l'engagement. Il offre également une expérience de vie collective et de rencontres en rassemblant des jeunes venus de tous milieux et de tous horizons lors du séjour de cohésion.

Le SNU se déroule en trois phases : un séjour de cohésion de 12 jours en collectivité, une mission d'intérêt général de 84 heures, puis la poursuite d'un engagement volontaire d'au moins trois mois via les dispositifs existants (service civique, réserves opérationnelles des Armées et de la gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers volontaires...).

En 2023, grâce à la mobilisation de la Direction de région académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES) et des Services départementaux jeunesse, engagement et sport (SDJES), plus de 4 800 jeunes issus d'Île-de-France et de Nouvelle-Aquitaine effectuent leur stage de cohésion dans la région académique Occitanie. Ils sont répartis sur 3 séjours de cohésion (en février, juin et juillet). Les centres proposent un encadrement fort et leur offrent un accueil optimal autour d'un programme d'activités très riche.

Parallèlement, 4 000 jeunes issus des 13 départements d'Occitanie s'engagent dans le SNU en participant à un séjour de cohésion organisé par la région académique Île de France.

Renforcer le lien école entreprise



La région académique Occitanie offre un nouveau cadre particulièrement propice pour renforcer les relations entre l'École et le monde professionnel.

Ce lien est particulièrement important pour stimuler l'ambition des élèves et les aider à construire leur orientation via de nombreuses actions de découvertes et de rencontres (stages, visites, interventions...).

Avec la mise en place de la région académique, le Club école entreprise de l'académie de Montpellier a été étendu et développé pour devenir le Club Ecole Entreprises de la région académique Occitanie.

Il est pensé comme un espace de rencontres et d'impulsion d'actions. Il réunit entreprises, représentants d'organisations professionnelles, d'associations, chefs d'établissements scolaires et acteurs

de l'éducation et de l'enseignement supérieur qui disposent de sièges au Conseil d'administration.

Ce club permet ainsi la construction et le financement de projets au bénéfice des élèves et du développement social et économique du territoire. Ces actions sont élaborées au sein de quatre commissions de travail :

- Animation des Comités locaux école-entreprise (CLEE) et de Conseillers Entreprises pour l'École (CEE) ;
- Parcours et entrepreneuriat ;
- Insertion professionnelle et métiers de demain ;
- Égalité et lutte contre l'autocensure.

Des conventions de partenariat avec les acteurs monde professionnel sont elles aussi également étendues au niveau régional.

Ce développement du réseau d'acteurs s'est notamment traduit par une convention avec EDF qui vise à mieux faire connaître aux élèves le secteur de l'énergie et les enjeux de la transition énergétique, à encourager les formations en alternance et à accroître les relations entre EDF et les établissements scolaires en ciblant tout particulièrement ceux membres des quatre Campus des métiers et des qualifications intervenant dans les domaines de l'énergie.



La convention avec le MEDEF a elle aussi été étendue sur l'ensemble du territoire régional pour étoffer encore les nombreuses actions construites avec ce partenaire historique qui sont proposées aux élèves et enseignants (visites d'entreprises, conférences, débats, jeux-concours, interventions de professionnels dans les classes, rencontres entre enseignants et chefs d'entreprise...).

Une convention avec Véolia Région Sud a également été signée en décembre 2022 afin notamment de mieux faire connaître le secteur de l'eau et de la transition énergétique et écologique, privilégier l'accueil et l'immersion des jeunes, favoriser la diversité et l'insertion professionnelle des jeunes, d'encourager l'alternance et de développer les liens entre les entreprises et les établissements scolaires. Cette convention a été aussi l'occasion de lancer les travaux autour d'un projet de campus des métiers et des qualifications autour des métiers de l'eau.

Soutenir les étudiants

La région académique Occitanie compte plus de 260 000 étudiants. Les 2 pôles universitaires majeurs, Montpellier et Toulouse, réunissent les trois-quarts des étudiants. Cependant, l'enseignement supérieur est présent sur l'ensemble du territoire régional et notamment dans les 18 villes universitaires d'équilibre.

La très grande offre de formation, proposée au sein des 39 établissements d'enseignements supérieurs (dont 8 universités et 17 écoles d'ingénieurs), a été renforcée par **l'ouverture de 13 campus connectés faisant de la région académique Occitanie celle qui en compte le plus grand nombre.**

La structuration régionale a démontré toute son importance dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. **Des mesures inédites pour venir en aide aux étudiants ont été mises en œuvre par l'Etat.** Le rectorat de région académique coordonne la mobilisation de l'ensemble des acteurs en vue de leur mise en œuvre.

Les établissements et CROUS restent fortement investis pour mettre en œuvre les mesures de soutien psychologiques, sanitaires, sociaux. A titre d'exemple, **durant l'année 2021-2022, plus de 3 millions de repas à 1€ ont été servis dans la région académique Occitanie** (soit une moyenne annuelle de plus de 11 000 repas/jour). Durant cette

même année, les deux CROUS de la région académique Occitanie ont versé pour plus de 4,2 millions d'€ d'aides spécifiques à près de 6 000 étudiants en situation de précarité.

En juin 2021, la « Conférence territoriale de la vie étudiante » a été installée par la rectrice de la région académique Occitanie et le recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation. Elle s'est déroulée en présence du Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, et rassemblait services de l'Etat, collectivités territoriales, universités, écoles, CROUS et représentants des étudiants.

Des « Dialogues territoriaux de la vie étudiante » ont été organisés, durant l'année 2022-2023, dans l'ensemble des villes étudiantes afin de répondre à la diversité des besoins rencontrés partout sur le territoire d'Occitanie. Présidés par la rectrice de région académique et le recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation, ils ont réuni tous les acteurs impliqués dans la vie étudiante au sein des villes universitaires (collectivités territoriales, associations, établissements, Crous, étudiants...) pour travailler sur les problématiques propres à chaque site (logements, transports, restauration, vie étudiante...), mutualiser les actions et trouver de nouvelles solutions en faveur des étudiants. 21 Dialogues territoriaux réunissant plus de 400 participants ont été conduits durant l'année 2022-2023.



LES CHIFFRES



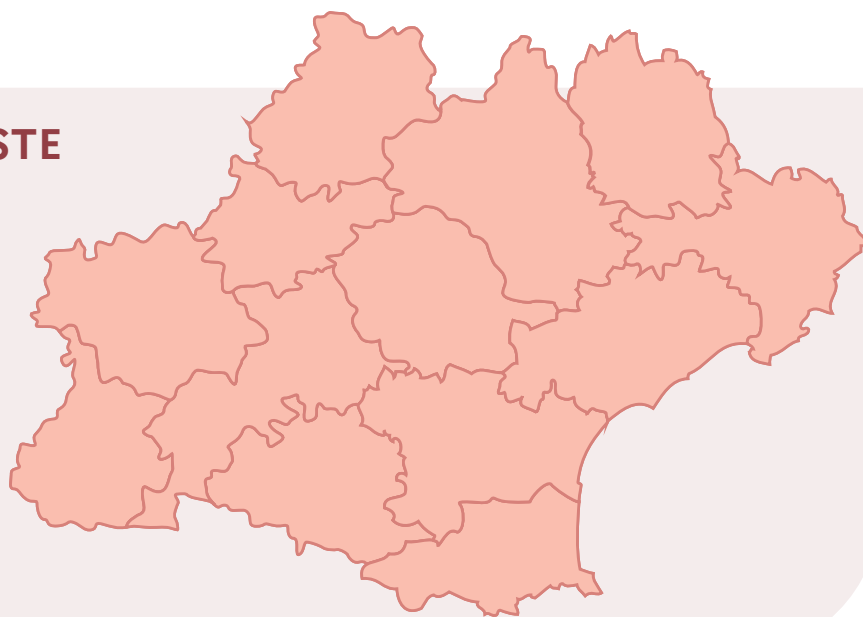
UN TERRITOIRE VASTE ET CONTRASTÉ

72 724 Km²

6 millions d'habitants

13 départements

Près de **4 500** communes



L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

533 000 écoliers

4 602 écoles

256 000 collégiens

580 collèges

171 000 lycéens

881 établissements du 2nd degré

113 lycées généraux et technologiques

95 lycées professionnels

88 lycées polyvalents



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

260 000 étudiants

2 pôles universitaires importants : Montpellier et Toulouse

18 villes universitaires d'équilibre

13 Campus connectés

39 établissements d'enseignement supérieur dont

8 Universités

17 écoles d'ingénieurs

14 organismes nationaux de recherche



RESSOURCES HUMAINES

Plus de **100 000** personnels relevant du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse dont plus de **72 800** enseignants

Plus de **26 500** personnels relevant du ministère de l'Éducation supérieure et de la Recherche



Nous suivre en ligne sur

https://twitter.com/RA_Occitanie

<https://www.linkedin.com/company/région-académique-occitanie/>



Sophie BÉJEAN
Rectrice de la région académique
Occitanie,
Rectrice de l'académie de
Montpellier,
Chancelière des universités

**Région académique
Occitanie**
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2
Tél : 04 67 91 47 00

Création et réalisation :
Agence SUNCHA
Service Communication - PAO
Impression :
SRD Rectorat de Région académique
Date de publication :
30/06/2023



**RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*